



La lettre des COPSY

Le 14 octobre 2016

Publication du Syndicat National des Enseignements de Second degré
24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES - tél : 02 99 84 37 00 - Fax : 02 99 36 93 64
s3ren@snes.edu - CPPAP : 1110 S 05594
Directeur de Publication : Vincent Plé - Maquette - réalisation : Guénola Vappreau
Imprimé par nos soins

Cher-es collègues Co-Psy et DCIO,

Il y a un an, le réseau des CIO en Bretagne était amputé des 4 CIO d'Auray, Quimperlé, Landerneau et Loudéac. Les points d'accueil mis en place pour palier ce manque ne peuvent répondre à un véritable service public d'orientation de l'Éducation nationale.

Au niveau national, une journée d'action SNES-FSU est prévue le 10 novembre prochain pour dénoncer la carte cible et ses conséquences désastreuses sur le réseau des CIO avec la rédaction d'un livre noir que vous trouverez sur [ce lien](#).

Pour un état des lieux dans notre académie, sur la situation actuelle des CIO (déménagements, problèmes d'espace d'accueil, problèmes budgétaires...) et sur vos conditions de travail (augmentation de la charge de travail, augmentation des temps de déplacement, non remboursement des frais de transport...), le SNES-FSU académique vous invite à remplir le livre noir. Toute réponse même partielle sera utile (plus particulièrement les parties II et III) pour rendre compte au Rectorat et au Ministère de l'étendue du déclin du service public !

Notre journée de formation le lundi 14 novembre pour la catégorie à Rennes (vous pouvez encore vous y inscrire !) nous permettra de faire un point sur la situation, un communiqué de presse sera rédigé en fin d'après-midi. Ce stage sera également consacré à la création du corps unique, la formation et la revalorisation des personnels.

Par ailleurs, un stage jeudi 20 octobre à Rennes, dans les locaux de la FSU, 14 rue Papu est organisé par le SNES-FSU pour tous les non-titulaires de l'académie. Joël Mariteau y abordera les nouveaux textes du décret n°2016-1171, les différents concours avec les modalités d'inscription.

Pour contacter la section académique du SNES-FSU, 24 rue Marc Sangnier à Rennes, vous pouvez nous appeler au 02 99 84 37 00. Pour la catégorie, une permanence a lieu le lundi après-midi.

Concernant les CIO et la Région Bretagne... Pour les 44^{èmes} Olympiades des métiers cette année à St Brieuc, le SNES-FSU a rappelé auprès du Rectorat que la contribution Éducation nationale lors de cet évènement devait clairement être identifiée pour le public scolaire par un affichage explicite. Les Conseillers d'Orientation-Psychologues présents doivent obligatoirement être identifiés comme professionnels de l'Éducation nationale. En aucun cas, nous ne pouvons accepter d'être assimilés sans distinction à des conseillers de la Région en portant des gilets « conseiller en orientation » ! Pour information, sur la campagne d'affichage n'apparaît aucun logo « Éducation nationale ». Tout cela interroge car rappelons que les CIO sont sous l'autorité de l'Etat et ne sont pas membres du SPRO mais y apportent une contribution.

Pour le SNES-FSU

Le Gruiec Lionel, Le Page Christine et Solenne Ogier